



VERNIS GEL

MONOCOMPOSANT

PRÊT À L'EMPLOI

NETTOYAGE DES
OUTILS

EAU

RENDEMENT

1L = ± 10-12 m²
par couche

SECHAGE ENTRE 2
COUCHES

1 – 2H



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

caractéristiques - destinations

- Vernis ébénisterie recommandé pour la protection des bois intérieurs (sauf parquets).
- Formule gel anti-gouttes pour **une application facile sans coulure**.
- **Excellente résistance aux taches, aux rayures, chocs et aux U.V.**
- **Teintes classiques et modernes, aspect mat ou satiné** : idéal pour la personnalisation de l'intérieur.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Gel onctueux laiteux
Séchage physique	Par évaporation de l'eau
Liant	Résines acryliques

propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20° C	1.02 +/- 0.05
Contenu en COV produit prêt à l'emploi	Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 130g/l (2010). Ce produit contient au maximum 3g/l COV.

séchage

Hors poussière	30 minutes	
Recouvrable / égrenable	1-2 heures	Selon conditions ci-après.
Séchage	12 heures	En prenant certaines précautions
Résistance optimale	1 semaines	Utilisation normale*

*Attendre une semaine avant tout nettoyage humide (proscrire les détergents agressifs, ammoniacés).

Temps de séchage à 20° C et 65% d'humidité relative pour des couches d'épaisseur normale.

Une mauvaise aération, l'application en couches trop épaisses, une température trop basse et /ou une humidité relative trop importante ralentiront le temps de séchage.

mise en œuvre

Préparer le support

Selon les conditions et prescriptions définies par le DTU 59.1

- Sur bois anciens :

Décaper les anciens vernis, poncer et dépolir soigneusement. Traiter les bois attaqués avec un produit de traitement insecticide non gras. Puis, procéder comme sur bois neufs.

- Sur bois neufs :

Les bois doivent être propres et secs (humidité du bois < 10 %).

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer l'huile que :

- Par une température comprise entre 8° C et 25° C
- Sur un support propre, sec (humidité <10%), dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone...), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus acides.
- En l'absence de courant d'air.

- 1 Prêt à l'emploi. Remuer le produit avant emploi.
- 2 Appliquer 2 à 3 couches régulières. Egrener légèrement entre les couches au papier de verre (grain 150-180), puis dépolir. Application au rouleau ou au pistolet possible sur grandes surfaces.
- 3 Rendement : 10 à 12m² au litre par couche environ

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation.
NE PAS EXPOSER LES BIDONS AU GEL : Attention le produit qui a gelé ne présente pas de changement visuel de consistance mais perd ses propriétés de résistance et devient donc inutilisable.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : 1 an en emballage fermé d'origine.

Durée de conservation des produits entamés : utilisables si pas de formation de peau en surface, s'il n'y a pas de modification de consistance et s'il n'ont pas été soumis au gel.

certifications



CERTIFICATION ISO 9001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production. Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.



CERTIFICATION ISO 14001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué d'acier recyclable

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS

Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version